

Végétaux

Votre collecte des déchets évolue pour valoriser vos déchets de jardin sur des zones test des communes d'Antibes, Biot, Valbonne et Vallauris

En 2022, les déchets végétaux représentent 15.6 % des déchets des ménages (25 561 tonnes) soit une production moyenne de 141 kg/habitant/an. Une grande quantité est jetée directement aux ordures ménagères ou brûlée à l'air libre.

Cette collecte des déchets verts en porte à porte vient en substitution de la collecte d'ordures ménagères



[Trouver vos jours de collecte](#)

Consignes

- › Elagage
- › Taille
- › Tonte
- › Petit branchage

Les interdits

- › Plastiques
- › Pots
- › Souche
- › Troncs
- › Vrac
- › Fagots

Modalités pour l'inscription et la livraison des contenants

Suivant l'accessibilité pour la collecte, la dotation sera la suivante :

- > Pour les habitations individuelles pouvant être desservies directement par un véhicule de collecte : mise à disposition de 2 bacs maximum de 340 litres par foyer.



- > Pour les habitations individuelles ne pouvant pas être desservies directement par un véhicule de collecte : la CASA fournira des sacs en papier Kraft de 110 litres. La présentation maximum est de 6 sacs par foyer, par jour de collecte.



Accès direct aux formulaires de demande de contenants :

> [Demande de bac](#) ↗

> [Demande de sacs](#) ↗

Rappel de consignes

Pour les grosses productions, les déchèteries communautaires sont à votre disposition. Les dépôts non réglementaires ne seront pas collectés.

Infos déchèteries : <https://www.univalom.fr/les-decheteries> ↗

Afin de renforcer la dynamique de réduction à la source et valoriser vos préparations et restes de repas, UNIVALOM propose également des **composteurs gratuits**.

Infos compostage : <https://www.univalom.fr/le-compostage> ↗

<https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/vivre-et-habiter/gerer-ses-dechets/recycler/dechets-verts/vegetaux?>

Cycle de vie

